

COMMUNIQUE



GET 07/11

Le 20 septembre 2007

Diffusion immédiate

Eurotunnel, le système de transport transmanche le plus respectueux de l'environnement, accentue son engagement en faveur du développement durable

- **partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le conseil régional Nord – Pas-de-Calais**
- **plan de réduction divisant par quatre les émissions de gaz à effet de serre en 2008**
- **installation d'éoliennes sur le terminal de Coquelles (Pas-de-Calais)**

Eurotunnel a signé aujourd'hui à Coquelles (Pas-de-Calais) avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le Conseil régional Nord – Pas-de-Calais une charte de partenariat officiel « **Planète gagnante** » qui reconnaît et accentue les efforts du Groupe exploitant **le système de transport transmanche le plus respectueux de l'environnement** en faveur du développement durable.

Cet engagement prévoit l'intensification ou le lancement de sept actions principales (voir document ci-joint), notamment la réalisation d'un **bilan carbone** et la mise en œuvre d'un **plan ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'installation d'éoliennes** sur son terminal de Coquelles, la poursuite d'une stratégie globale **d'économies d'énergie et de consommation d'eau**, le développement de collecte sélective des déchets... Eurotunnel sensibilisera aussi ses millions de clients européens et ses 2 300 salariés aux risques du réchauffement climatique.

Le respect de l'environnement est une valeur fondatrice d'Eurotunnel, qui gère un **système de transport ferroviaire mû par l'énergie électrique**, le seul à permettre le franchissement d'un obstacle majeur, la Manche, à la fois à grande vitesse, sans rupture de charge et quelles que soient les conditions météorologiques. En 2006, Eurotunnel a transporté à bord de ses Navettes près de 3 400 000 véhicules (voitures de tourisme, camions, autocars, motos...), ce qui en fait le leader mondial du ferroutage.

En raison de ces qualités intrinsèques, les émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone) sont déjà limitées. : **elles sont en proportion au moins trois fois inférieures à celles des opérateurs maritimes (*)**.

Eurotunnel a fixé comme objectif de **diviser par quatre ces émissions dans le courant de l'année 2008**, par la modification de son système d'alimentation électrique, le remplacement du gaz halon dans les dispositifs de protection contre l'incendie, l'installation d'un système dépollueur plus performant sur ses locomotives de travaux ...

M. Alain Alpern, vice-président du Conseil régional Nord - Pas-de-Calais, en charge du Développement durable et de l'Environnement a déclaré : « *Alors que la Région confirme sa volonté en faveur du transport alternatif à la route, et particulièrement ferroviaire, par la souscription d'un grand emprunt d'un milliard d'euros, je tiens à saluer l'engagement pris par Eurotunnel en signant cette charte. Acteur majeur, de part son activité, de la diminution des gaz à effet de serre, Eurotunnel s'engage dans*

son fonctionnement vers une sobriété énergétique responsable avec un volet pédagogique fort vers ses clients et pour une gestion de son site propice à la biodiversité. La Région sera aux côtés d'Eurotunnel qui contribue à nos deux priorités : Le Plan climat régional et la Trame verte et bleue. »

Mme Michèle Pappalardo, présidente de l'ADEME, a déclaré : « Mobiliser le plus large public pour inciter à des comportements plus respectueux pour la planète, faire prendre conscience de l'urgence à agir face aux perturbations du climat, est bien l'objectif et le sens des partenariats entre l'ADEME et les entreprises, collectivités et autres acteurs éco-responsables. En intégrant le club Planète gagnante, Eurotunnel s'engage non seulement à réduire l'impact effet de serre de son activité mais à relayer les messages et conseils essentiels en direction de ses salariés, de ses usagers, de ses partenaires et sous-traitants. Un beau challenge en cette semaine européenne de la mobilité »

Jacques Gounon, président-directeur général d'Eurotunnel a déclaré : « Eurotunnel est un système de transport dont les caractéristiques sont très respectueuses de l'environnement. Nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin encore dans nos actions en faveur du développement durable, c'est le sens du partenariat signé aujourd'hui avec l'ADEME et le Conseil régional, qui fixe notamment des objectifs très ambitieux en matière de réductions des émissions de gaz à effet de serre. Le développement du fret ferroviaire transmanche sur lequel nous travaillons ira également dans ce sens »

(*) Comparaison établie sur la base, d'une part, des calculs d'un expert utilisant la méthodologie développée par l'ADEME et, d'autre part, les données publiques actuellement disponibles sur le transport maritime

Annexe : Partenariat officiel « Planète gagnante »

Note aux éditeurs : un dossier de presse est disponible sur demande, comprenant notamment des informations complémentaires sur le « bilan carbone » et le projet d'implantation d'éoliennes

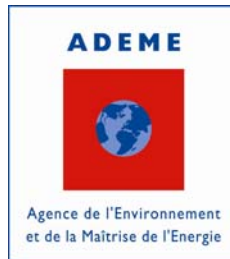
Contacts presse :

Yves Szrama : 03 21 00 60 06

Mady Chabrier : 01 55 27 35 43

Frédéric Texier : 03 21 00 61 13

www.groupe-eurotunnel.com



Partenariat officiel « Planète gagnante »

20 septembre 2007

Le respect de l'environnement est une des valeurs fondatrices d'Eurotunnel. Le tunnel sous la Manche et son système de transport ferroviaire présentent des atouts environnementaux qui font d'Eurotunnel l'entreprise de transport transmanche la moins polluante.

En signant avec l'ADEME et le Conseil Régional du Nord – Pas de Calais la charte « Planète gagnante », Eurotunnel accentue son engagement en faveur du Développement durable et met en œuvre les moyens nécessaires pour réaliser les 7 actions suivantes :

- Réaliser un « Bilan Carbone » et mener à bien un plan de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.
- Poursuivre sa stratégie globale d'économie de l'énergie électrique et de la consommation d'eau.
- Contribuer au développement des énergies renouvelables en implantant des éoliennes sur son site de Coquelles.
- Informer et sensibiliser, au travers d'expositions et d'animations sur le réchauffement climatique et la prévention de la production des déchets, les millions de clients français et britanniques qui empruntent les Navettes Eurotunnel chaque année.
- Développer la collecte sélective des déchets afin d'obtenir un tri optimum et privilégier la valorisation matière ou énergétique de ses déchets.
- Promouvoir auprès de ses 2 300 salariés des gestes simples, faciles à adopter dans la vie quotidienne favorisant un comportement éco-citoyen. Associer les fournisseurs et les entreprises sous-traitantes à cette démarche environnementale.
- Assurer, via un plan pluriannuel en partenariat avec le Conservatoire des Sites Naturels et le Groupe Ornithologique du Nord, un suivi écologique des espèces végétales et animales présentes sur ses sites.

A Coquelles, le 20 septembre 2007

Jacques Gounon	Michèle Pappalardo	Alain Alpern
Président – Directeur général d'Eurotunnel	Présidente de l'ADEME	Vice-Président du Conseil Régional Nord – Pas de Calais chargé du Développement Durable et de l'Environnement